

## Plan-cadre pandémie CoVID-19 / L'Espérance

Valable dès le 09.05.2022

dans le respect des recommandations sanitaires (OFSP, [HPCi](#))

Table des matières	Page		Page
• Immunité .....	1	• Séjours hors de l'Institution .....	3
• Généralités .....	1	• Visites aux bénéficiaires .....	4
• Port du masque .....	2	• Partenaires, thérapeutes internes/externes.....	4
• En cas de symptômes COVID.....	2	• Communication .....	4
• En cas de test positif .....	3	• Stock de matériel .....	5
• Dépistage préventif.....	3	• Dossier du bénéficiaire.....	5
• Activités des bénéficiaires.....	3	• Rappel des symptômes .....	5
• Repas .....	3		

Note : le terme générique « bénéficiaire » concerne aussi bien les résidents, les internes ou les externes.

<b>Immunité</b>	<b>La distinction entre bénéficiaires immuns et non-immuns n'est plus réalisée.</b>
<b>Généralités</b>	<p><b>En fonction de la situation épidémiologique, la direction peut revoir ou suspendre certaines mesures/activités, cela afin de préserver la sécurité de l'ensemble des bénéficiaires et des collaborateurs.</b></p> <p><b>D'une manière générale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respect de la <b>distanciation physique</b> (1.5 mètre) dans la mesure du possible</li> <li>➤ Respect des consignes d'<b>hygiène des mains</b></li> <li>➤ <b>Aération</b> régulière des locaux (plusieurs fois par jour pendant 15 minutes)</li> <li>➤ Éviter de s'appuyer et de toucher les surfaces d'accueil</li> <li>➤ Affichage visible des informations</li> <li>➤ Appliquer strictement les précautions standard HPCi (Hygiène Prévention et Contrôle des Infections) → voir aussi le site <a href="http://www.hpci.ch">http://www.hpci.ch</a></li> </ul>

	<p><b>Nettoyages :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les surfaces, objets et points de contact (plans de travail, téléphones, poignées de portes, interrupteurs...) sont régulièrement nettoyés avec un produit de nettoyage du commerce et/ou du produit désinfectant par leur utilisateur et/ou par l'intendance</li> <li>➤ Aux ateliers, entretien et nettoyage quotidien des locaux par le maître d'atelier selon les normes définies. Les parties communes sont nettoyées par l'intendance</li> <li>➤ Les chambres des HTP partagées par plusieurs bénéficiaires sont désinfectées entre les séjours de chaque bénéficiaire par l'intendance</li> <li>➤ Les WC sont quotidiennement nettoyés et désinfectés avec des produits type 2 en 1 (détergent + javel par ex)</li> <li>➤ Les déchets sont manipulés de façon sûre et les poubelles vidées régulièrement</li> </ul>
<p><b>Port du masque</b></p>	<p><b><u>Bénéficiaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obligatoire en cas de contamination au COVID avérée</li> <li>➤ Laisser au choix de chacun en toute autre circonstance</li> </ul> <p><b><u>Collaborateurs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obligatoire sur les lieux d'accompagnement (lieux de vie, ateliers, salles d'activité, etc.) en présence de bénéficiaires</li> <li>➤ Obligatoire en cas de symptômes grippaux/COVID</li> <li>➤ Laisser au choix de chacun en toute autre circonstance</li> </ul> <p><b>Les masques en tissu sont réservés à un usage strictement privé.</b></p>
<p><b>En cas de symptômes COVID</b></p>	<p><b><u>Bénéficiaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test COVID immédiat</li> <li>➤ Port du masque dans l'attente du résultat</li> <li>➤ Eviter les contacts dans l'attente du résultat</li> </ul> <p><b><u>Collaborateurs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Test COVID immédiat</li> <li>➤ Port du masque dans l'attente du résultat</li> </ul>

<b>En cas de test positif</b>	<p><b><u>Bénéficiaires</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintien en chambre jusqu'à 48 heures sans fièvre et amélioration des autres symptômes</li> </ul> <p><b><u>Bénéficiaires asymptomatiques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Possibilité de sortir mais port du masque obligatoire</li> <li>➤ Pas d'activité et pas de repas en salle à manger durant 5 jours</li> </ul> <p><b><u>Collaborateurs</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maintien à domicile jusqu'à 48 heures sans fièvre et amélioration des autres symptômes</li> <li>➤ Présentation du résultat du test</li> <li>➤ Présentation d'un certificat médical si plus de 3 jours d'absence, avec si possible, mention du COVID</li> </ul>
<b>Dépistage préventif</b>	<p>En cas de flambée des cas non maîtrisée.</p>
<b>Activités des bénéficiaires</b>	<p>Inscription de l'activité au programme hebdomadaire.</p>
<b>Repas</b>	<p><b>Couleurs Café Tea-Room et le Restaurant des Platanes</b> sont ouverts à tous les bénéficiaires, aux représentants légaux et familles, aux collaborateurs de L'Espérance, aux prestataires internes/externes, et à toute autre personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Solution hydroalcoolique à disposition à l'entrée et à la sortie</li> <li>➤ Distance de 1,5 mètre entre les groupes/tables</li> </ul>
<b>Séjours hors de l'Institution</b>	<p>Tous les séjours hors de l'Institution se font sous la responsabilité pleine et entière des représentants légaux qui s'engagent, selon les modalités prévues, à respecter les recommandations de l'OFSP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il appartient aux proches du bénéficiaire d'informer l'Institution s'ils ont des symptômes COVID dans les 48 heures après le séjour</li> <li>➤ Si le bénéficiaire est identifié comme « cas contact » ou s'il présente des symptômes COVID durant le séjour, les représentants légaux en informeront l'Institution avant son retour</li> <li>➤ Selon la situation un test PCR pourra être pratiqué</li> <li>➤ Surveillance clinique du bénéficiaire durant 5 à 7 jours au retour</li> </ul>

<b>Visites aux bénéficiaires</b>	<p><b>Les visites sont autorisées en toutes circonstances et peuvent à nouveau avoir lieu sur les lieux de vie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La visite en chambre est sous la responsabilité des familles</li> <li>➤ Les équipes éducatives s'assurent du respect des gestes barrières</li> <li>➤ Le jour de la visite, le ou les visiteurs ne présentent pas de symptômes</li> <li>➤ Désinfection des mains pour le bénéficiaire à la fin de la visite</li> </ul> <p><b>Les visites à un résident en fin de vie, en isolement, ou en confinement, sont autorisées, sous certaines conditions</b></p>
<b>Partenaires / thérapeutes internes et externes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les thérapies/soins sont possibles, dans le respect des recommandations OFSP/HPCi</li> <li>➤ Sur les groupes confinés en raison d'une suspicion de cas ou de cas avéré/s, le besoin en thérapie est à évaluer au cas par cas</li> <li>➤ Les <b>thérapeutes et partenaires internes au bénéfice d'une convention avec L'Espérance</b> (médecin, dentiste, podologue...) gèrent eux-mêmes les rendez-vous et accueillent les bénéficiaires dans leur local, application des mesures de protection en vigueur.</li> <li>➤ Pour les <b>thérapeutes et partenaires externes</b> (physiothérapeute, coiffeur...) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les thérapies/soins sur site doivent avoir lieu durant les heures d'ouverture de la réception, soit de 8h00 à 17h00 en semaine (16h45 le vendredi), et sur annonce aux groupes de vie au préalable, <u>ainsi qu'à la réception qui doit confirmer le rendez-vous</u> (tenue de l'agenda, réservation du lieu)</li> <li>• Lieux de thérapies/soins <u>privilégiés</u> : salle de psychomotricité de ChanteClair (physiothérapeutes, ergothérapeutes, ...), et espace COVID au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment du Joran (coiffeurs).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Communication</b>	<p>Informers les bénéficiaires, les représentants légaux et le personnel des mesures prises sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le dispositif institutionnel</li> <li>➤ Le maintien des mesures d'hygiène</li> </ul> <p>Les familles se réfèrent aux personnes de contact habituelles.</p> <p>Informers partenaires externes (médecins, fournisseurs, livreurs, etc.) sur les procédures en fonction de l'évolution de la situation à l'intérieur de l'Institution (site internet, bulletin d'information, bornes et affiches explicatives, ...).</p> <p>Informers régulièrement la DIRHEB, l'OSPES, le réseau de soin régional et l'AVOP de la situation en termes de criticité, de difficultés rencontrées et de besoins.</p>

<b>Stock de matériel</b>	<p><b>Prévu pour assurer une couverture des besoins durant 30 jours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Masques de protection</li> <li>➤ Surblouses</li> <li>➤ Gants à usage unique</li> <li>➤ Savon liquide</li> <li>➤ Solution hydroalcoolique</li> <li>➤ Lunettes de protection</li> </ul> <p><b>Stock de base avec possibilité de passer des commandes en urgence au besoin :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Matériel d'oxygénothérapie</li> <li>➤ Matériel d'aérosol</li> </ul>
<b>Dossier du bénéficiaire</b>	<p><b>Retour à la normale Relever systématiquement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Retours à domicile ou sorties en famille</li> <li>➤ Tout autre type de sorties/activités</li> </ul>
<b>Rappel des symptômes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Affection aiguë des voies respiratoires (p. ex. toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques)</li> <li>➤ Fièvre sans autre étiologie</li> <li>➤ Apparition soudaine d'une anosmie et/ou d'une agueusie (perte de l'odorat ou du goût)</li> <li>➤ État confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée sans autre étiologie</li> </ul> <p>Autres symptômes moins spécifiques ou plus rares : douleurs musculaires, maux de tête, sensation de fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux (p. ex. nausées, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales), éruptions cutanées (p. ex. pseudo-engelures, exanthèmes urticariens, vésiculaires ou morbilliformes)</p>